

Jeux olympiques—Financement

être terminées pour les Jeux. Toutefois, j'ai lu récemment que les travailleurs recevront \$14 l'heure dans la plupart des cas pour une journée de 10 heures. Néanmoins, on prétend que rien ne presse, que tout sera terminé à temps. Cette affaire échappe à tout contrôle, monsieur l'Orateur.

Quant au bill à l'étude cet après-midi, le programme de pièces de monnaie et la qualité des pièces nous inquiètent. Pourquoi délaissions-nous l'usage établi? Pour quels motifs inclut-on dans le bill à la dernière minute des modifications à la loi sur les marques de commerce? Encore une fois, je me demande pourquoi le ministre le prend si mal lorsqu'on soupçonne le gouvernement de cacher quelque chose. On aurait pu certes annoncer, signaler la gravité du caractère et des dispositions du bill dont nous sommes saisis.

Je reconnais que le ministre et son haut fonctionnaire, M. Page, ont répondu aux questions avec beaucoup de franchise, de compétence et de brio. Mais je reviens à cet aspect: nous associons-nous aux pays qui émettent des pièces ne valant que la moitié de leur poids en or? Nous éloignons-nous de la tradition selon laquelle le titre de l'or doit presque égaler la valeur nominale de la pièce? Si tel est le cas, pourquoi ne l'a-t-on pas dit clairement? Il n'y a pas si longtemps, en 1967, notre pièce d'or d'une valeur nominale de \$20 contenait pour \$20 d'or. Ce que le gouvernement propose maintenant est une nette déviation.

Pour compliquer davantage la situation, il doit y avoir deux pièces d'or ayant chacune une valeur nominale de \$100. Il se peut que les deux septièmes contiennent une demi-once d'or et le reste, un quart d'once d'or. Les quantités précises dépendront du prix de l'or au moment de la frappe et des transactions entre le Trésor, la Monnaie, le Comité olympique et, peut-être, le ministre des Postes. Nous nous inquiétons parce qu'il doit y avoir deux pièces de même valeur, destinées à un marché vaste et mal informé, alors que chacun sait qu'il existe de nombreux marchands de monnaie peu honorables. Mis à part le faux-monnayage possible, il y a une forte clientèle mal renseignée pour cette pièce d'or de \$100. Qui peut empêcher quelqu'un de consulter un journal et de dire: «Voyons, la pièce d'or de \$100 coûte \$235 aujourd'hui; j'ai ici une bonne occasion à \$155» alors que sur le marché elle ne vaut que \$115 ou \$120.

● (1640)

Durant la trentième législature et les législatures précédentes, nous avons discuté la consommation et les corporations, la protection des consommateurs canadiens contre la publicité trompeuse, l'emballage médiocre et la possibilité qu'ils soient dupés par les pratiques louches des commerçants. Néanmoins, le gouvernement fait ici exactement ce que nous tentons d'empêcher au Canada.

Si nous avons deux pièces d'or dont l'une contient deux fois plus d'or que l'autre, pourquoi ne pas alors donner à l'une une valeur nominale de \$100 et à l'autre une valeur nominale de \$200? Cela écarterait la possibilité qu'on exploite les acheteurs peu avertis au Canada et ailleurs. Je suis particulièrement inquiet de ce que nous nous apprêtons à faire en vertu de ce projet de loi et je le répète, je suis très étonné de la raison invoquée par le ministre pour s'opposer à cette motion. Je suppose que nous apprendrons, quand l'Hôtel de la monnaie fera rapport au Parlement, quelle est effectivement la teneur de ces pièces, mais avec une pièce d'or de ce genre, nous nous exposons à être accusés de duper la population et l'acheteur mal renseigné. Je recommande en toute sincérité au ministre d'envisager l'opportunité de frapper deux pièces avec des valeurs

[M. Huntington.]

nominales de \$100 et \$200 respectivement, s'il exige que ces deux pièces aient des teneurs différentes en or.

La teneur des pièces d'argent est constante. Dans ce cas, nous avons des pièces d'or destinées à un marché spécialisé, et ces pièces auront un titre d'or non constant que nous ne connaissons pas encore. Compte tenu de l'instabilité du marché de l'or, il ne faut pas que le ministre ait les mains liées, mais il faut arrêter certains paramètres quant à la teneur en or. Je demande au ministre de repenser son opposition à l'amendement à l'étude.

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas longuement de cet amendement et je n'aurais rien dit du tout si le ministre avait manifesté quelque intérêt pour cet amendement qu'il appuyait vigoureusement ou considérait d'un œil favorable à l'étape de l'étude en comité. Que le ministre et ses collègues le sachent bien, s'ils persistent à faire étudier en toute hâte les bills comme celui-ci à l'étape du comité et à s'opposer systématiquement aux propositions d'amendement de l'opposition non pas en raison de leur mérite mais simplement parce qu'ils viennent de l'opposition. Je leur dis que le gouvernement peut s'attendre à de longs débats et à de nombreuses propositions d'amendement à l'étape du rapport des bills.

Si le système des comités s'écroule et si le gouvernement se sert de son whip de façon à éliminer, de fait, les contributions des membres des comités pour empêcher les amendements importants et progressistes, alors, naturellement, nous, de ce côté-ci de la Chambre—et je parle à titre personnel—nous n'aurons pas d'autre recours que de présenter de nouveaux amendements à la Chambre. Cela retardera sérieusement l'adoption rapide de toute mesure que nombre d'entre nous pensaient possible. En modifiant le régime de comités, on nous avait certes laissé croire qu'une telle réalisation était possible.

À moins que le gouvernement ne soit prêt à déléguer aux comités permanents des pouvoirs réels leur permettant de discuter et modifier les projets de loi, à moins que le whip ne cesse d'intervenir comme il l'a fait dans les travaux du comité chargé d'étudier ce projet de loi, dans l'étude du projet sur les contaminants et d'autres mesures, les débats seront très longs.

J'aimerais aussi revenir sur certains points de l'intervention du ministre, qui a tenté d'expliquer pourquoi ses collègues n'appuyaient pas cet amendement très sensé. Comme cela s'est trop souvent produit dans le débat sur cette question comme sur bien d'autres, le ministre fait équivaloir opposition au projet de loi et opposition aux Jeux olympiques. Il y a mis une éloquence et une délicatesse tout irlandaises, mais il a clairement laissé entendre que ceux qui oseraient contester le projet de loi déposé par le gouvernement ne remettraient pas tant en question le bill que les Jeux olympiques. Cela n'est pas seulement dénué de tout fondement—et le ministre le sait pertinemment...

M. Mackasey: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je reconnais l'éloquence de l'honorable député. Il est vrai qu'on prête aux autres des idées pour en prendre le contrepied; mais j'ai dit à bien des reprises à la télévision, à la radio, au comité et au cours de la période des questions que je n'avais jamais eu l'impression que l'opposition fût hostile aux Olympiques. Je l'ai répété encore aujourd'hui. C'est pourquoi j'invoque le Règlement. Je prie l'honorable député de préciser quand j'ai, selon lui, fait cette accusation.